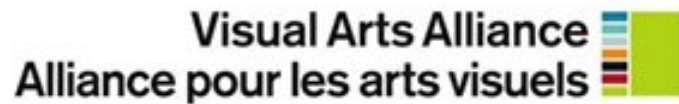


# Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget fédéral

par

**Alliance pour les arts visuels – Visual Arts Alliance (AAV-VAA)**



Artist-Run Centres and Collectives Conference | Conférence des collectifs et des centres d'artistes autogérés — Association des groupes en arts visuels francophones — Canadian Artists' Representation | Le Front des artistes canadiens — Canadian Art Gallery Educators — Canadian Art Museum Directors Organization | Organisation des directeurs des musées d'art canadiens — Canadian Crafts Federation | Fédération canadienne des métiers d'art — Canadian Museums Association | Association des musées canadiens — Independent Media Arts Alliance | Alliance des arts médiatiques indépendants — Galeries Ontario | Ontario Galleries — Regroupement des artistes en arts visuels du Québec — Royal Canadian Academy of Arts | Académie royale des arts du Canada

[www.visualartsvisuels.ca](http://www.visualartsvisuels.ca)

Personnes-ressource :

**Alexis Boyle**

**Clayton Windatt**

Coprésidents

[info@visualartsvisuels.ca](mailto:info@visualartsvisuels.ca)

## **Recommandations :**

### **Soutiens opérationnels**

1. Fournir des fonds par l'entremise de Patrimoine canadien et du Conseil des arts du Canada pour aider les organismes artistiques à employer et à maintenir en poste une main-d'œuvre plus importante pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre actuelle dans le secteur culturel.
2. Fournir des fonds aux organismes artistiques pour pallier les coûts d'exploitation quotidiens qui ont augmenté en raison de la pandémie de COVID-19 et de la hausse du taux d'inflation.
3. Élargir les critères d'admissibilité afin que les artistes visuels et les organismes artistiques puissent présenter une demande à des programmes qui soutiennent les activités numériques par l'entremise du Conseil des arts du Canada et de Patrimoine canadien.
4. Augmenter le montant remis au Fonds du Canada pour les espaces culturels (FCEC) afin de tenir compte des projets d'infrastructures maintenant jugés nécessaires en raison de la pandémie de COVID-19.

### **Mise en œuvre d'un revenu de base garanti fédéral**

5. Fournir un revenu de base garanti fédéral à tous les Canadiens, ce qui réduira la pauvreté, stabilisera les revenus et simplifiera le réseau complexe des prestations et des programmes offerts aux Canadiens. Les statistiques montrent que les artistes gagnent généralement 46 % de moins que la main-d'œuvre générale.

### **Expansion du programme Incitatifs aux fonds de dotation**

6. Élargir la portée du volet Incitatifs aux fonds de dotation existant du Fonds du Canada pour l'investissement en culture (FCIC) par l'entremise de Patrimoine canadien afin de soutenir davantage les bénéficiaires des arts de la scène et d'inclure les musées et galeries d'art visuel comme bénéficiaires admissibles, en plus d'augmenter de 40 millions de dollars le budget annuel total du FCIC.

### **Investissements en tourisme culturel**

7. Fournir du financement aux organismes artistiques canadiens pour aider à promouvoir le tourisme pendant la période de relance de l'après-COVID-19 en cours.

### **Nouvelle stratégie nationale pour les musées**

8. Examiner et mettre à jour la Politique nationale des musées afin de tenir compte des nouvelles réalités importantes auxquelles le secteur des arts visuels est confronté, d'appuyer la mise en œuvre de la DNUDPA à l'échelle du secteur et de soutenir l'autodétermination autochtone dans le secteur du patrimoine.
9. Renouveler les Services de transport d'expositions (STE) pour aider à réduire les coûts croissants associés aux expositions d'art itinérantes et à accroître les visites et le tourisme.

## **Contexte des recommandations :**

### **1 :**

Lorsque la pandémie a frappé en 2020, musées et galeries ont dû fermer leurs portes, et tous les événements culturels ont été annulés. Par conséquent, de nombreux travailleurs du secteur des arts visuels ont dû chercher ailleurs un revenu plus stable.

À mesure que les espaces culturels du secteur rouvrent leurs portes, il devient de plus en plus difficile de trouver et de maintenir en poste du personnel. Cette recommandation permettrait également d'embaucher et de maintenir en poste du personnel autochtone pour renforcer cette population sous-représentée dans les musées, les galeries et d'autres types d'organismes artistiques.

Nous recommandons que le gouvernement accorde des fonds supplémentaires par l'entremise de Patrimoine canadien et du Conseil des arts du Canada, plus particulièrement pour les salaires afin d'aider les musées, galeries et autres organismes artistiques à embaucher et à maintenir en poste le personnel nécessaire pendant cette pénurie de main-d'œuvre.

### **2 :**

En raison de la COVID-19, le secteur des arts visuels a fait face à des pertes de revenus ainsi qu'à une augmentation des coûts lorsqu'il a dû mettre en place des mesures supplémentaires, comme des protocoles de nettoyage renforcés.

Bien que de nombreux organismes d'arts visuels soient très reconnaissants du renouvellement confirmé du financement pluriannuel, très souvent, ce financement n'est pas harmonisé aux coûts liés à la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) ou de l'ajustement au coût de la vie ni à l'augmentation des coûts d'exploitation.

Comme tous les programmes de soutien culturel, le Programme d'aide aux musées (PAM) n'est pas rajusté en fonction de l'inflation, ce qui fait que le soutien offert par cet important programme est réduit. Nous demandons que tous les chiffres du programme soient rajustés en conséquence afin de permettre l'atteinte de ses objectifs.

L'AAV recommande que le gouvernement verse un financement aux musées, galeries d'art et autres organismes artistiques publics expressément pour tenir compte de l'augmentation des coûts opérationnels. Ces fonds ciblés permettraient d'offrir un soutien financier pratique aux organismes qui doivent composer avec des tensions financières accrues en raison de la pandémie. Des fonds supplémentaires appuieraient également l'examen de la mise en œuvre de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) à tous les niveaux des activités des musées.

### **3 :**

En raison des fermetures liées à la COVID-19, les musées, galeries, organismes artistiques et artistes ont dû faire la transition vers l'univers numérique. Répondant rapidement, 95 % des galeries ont adopté des programmes en ligne. À la réouverture des installations, les artistes ont maintenu l'utilisation des technologies numériques. Nous recommandons que l'admissibilité soit

élargie aux artistes individuels et non seulement aux organismes artistiques, et que les coûts d'équipement soient des dépenses admissibles.

Le Conseil des arts du Canada dispose de fonds dédiés à des projets numériques, comme le fonds Stratégie numérique. Lorsque ce fonds était disponible, les grands organismes étaient les principaux bénéficiaires du financement plutôt que les artistes visuels individuels. Étant donné que l'art visuel se développe de plus en plus au moyen de la technologie, l'établissement d'un volet de financement permanent par l'entremise du Conseil des arts du Canada aiderait à promouvoir l'art et les artistes canadiens. Cela permettrait l'accès aux programmes pour des communautés marginalisées. Ce volet de financement devrait être destiné aux artistes visuels qui souhaitent acquérir la technologie et l'équipement nécessaires à la production et au partage d'œuvres à l'ère numérique.

#### 4 :

En raison de la COVID-19, les galeries d'art, les musées et les autres organismes artistiques ont fait d'importants investissements pour rendre leurs établissements plus sécuritaires pour la population. Cela comprend l'installation de nouveaux filtres à air pour assurer une qualité de l'air adéquate pour les visiteurs. Ces rénovations coûtent cher et ont contribué à faire augmenter les coûts des installations des musées et des galeries en raison de la pandémie.

Ces investissements en infrastructures ont permis aux musées et aux galeries de réévaluer l'efficacité climatique de leurs bâtiments. La création d'un avenir durable est une priorité pour le secteur des arts visuels, mais pour certains, il n'est pas financièrement réalisable de poursuivre ces projets d'infrastructure verte.

Augmenter l'enveloppe du Fonds du Canada pour les espaces culturels (FCEC) permettrait d'octroyer le financement nécessaire aux organismes artistiques qui souhaitent apporter des améliorations vertes à leurs installations. Ces changements d'infrastructure durable s'harmonisent aux initiatives gouvernementales. Il est également recommandé de créer un volet de financement de base du FCEC pour appuyer les coûts d'immobilisations permanents pour l'entretien de l'infrastructure des organisations qui démontrent des besoins financiers. Les fonds fournis dans le cadre du FCEC ne doivent pas servir à remplacer des investissements dans l'infrastructure des collectivités autochtones afin de remplir leurs obligations fiduciaires.

#### 5 :

La nécessité d'un revenu de base garanti fédéral (RBGF) a été soulevée par de nombreux panélistes et délégués lors du Sommet national sur la culture de Patrimoine canadien qui a été présenté à Ottawa en mai 2022.

Alors que les travailleurs de la plupart des secteurs ont repris leur emploi, ceux du secteur des arts et des engagements occasionnels demeurent très instables. Le secteur des arts devrait être le plus long à se remettre des répercussions de la pandémie de COVID-19. Plus précisément, les travailleurs autochtones du secteur des arts et des engagements occasionnels mentionnent l'existence d'une « politique de pure forme » généralisée qui donne lieu à de nombreuses nuances d'exploitation et une sous-classe marginalisée de travailleurs contractuels et de pigistes autochtones, noirs et racialisés, une situation qui s'est vue amplifiée pendant la pandémie de COVID-19. La plupart des travailleurs autonomes et des travailleurs contractuels du secteur des arts n'ont pas les moyens de cotiser au modèle actuel d'assurance-emploi. La population active globale du Canada a rebondi au niveau d'avant la pandémie en 2021, mais pas les artistes visuels et les autres travailleurs à la pige du secteur. **En moyenne, les revenus**

**des artistes visuels sont inférieurs à la moitié de ceux du travailleur canadien moyen**, une situation qui a été exacerbée par la pandémie.

Le revenu de base garanti fédéral servirait de filet de sécurité pour les travailleurs canadiens du secteur des arts en offrant un soutien du revenu aux travailleurs sans emploi, sous-employés et occupant un emploi précaire, d'autant plus que le secteur des arts devrait prendre le plus de temps pour se remettre des répercussions de la COVID-19.

**6 :**

Le volet Incitatifs aux fonds de dotation du FCIC encourage les donateurs privés à contribuer aux fonds de dotation pour les organismes artistiques professionnels sans but lucratif afin qu'ils puissent accéder à de nouvelles sources de financement à l'avenir et qu'ils aient une plus grande capacité d'expression artistique en soutenant leur stabilité à long terme. Toutefois, les critères d'admissibilité aux fonds excluaient jusqu'à récemment les organismes d'arts visuels comme les musées et les galeries d'art.

L'AAV se réjouit de constater que le Comité permanent des finances a formulé la recommandation suivante au ministre des Finances dans son rapport prébudgétaire de 2022.

**Recommandation n° 221 :**

Élargir la portée du volet Incitatifs aux fonds de dotation du FCIC afin d'inclure les musées et les organismes patrimoniaux.

Cette recommandation est également appuyée par un collectif d'organismes de premier plan dans le domaine des arts de la scène, comme en témoigne leur soumission.

Les modifications apportées aux incitatifs fiscaux pour les programmes de philanthropie et de jumelage gérés par l'entremise du gouvernement fédéral favorisent une plus grande résilience et réduisent la dépendance au financement gouvernemental. Les fonds de dotation visent à assurer que le secteur culturel canadien ne soit plus jamais fragilisé par des événements comme il l'a été par la pandémie de COVID-19. Ces fonds constituent un moyen répandu, permanent et sensé d'aider les organismes immédiatement et d'offrir un coussin contre les crises futures. Pendant la période de relance d'après-pandémie, les fonds de dotation aideront les musées et les galeries d'art à faire face à l'incertitude qui les attend.

Une augmentation de 40 M\$ permettrait de doubler le financement actuel de 19 M\$ remis aux bénéficiaires des arts de la scène et d'ajouter 20 M\$ pour les bénéficiaires des arts visuels afin de les soutenir davantage.

L'engouement à ce jour pour ce programme établi reflète la demande d'expansion et la certitude de son succès continu.

**7 :**

Le tourisme jouera un rôle important dans la relance économique du Canada après la pandémie, et le secteur culturel constitue déjà un attrait important pour le tourisme. Les organismes artistiques sont de plus en plus des centres d'innovation pour leurs communautés et fonctionnent comme des destinations touristiques.

Le Fonds d'aide au tourisme, par l'entremise d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), a octroyé du financement à des destinations touristiques partout au Canada pour créer de nouvelles expériences touristiques ou améliorer celles existantes afin

d'attirer plus de visiteurs de partout au pays. Certains musées et galeries d'art ont bénéficié d'un soutien financier du Fonds, ce qui s'est révélé extrêmement utile lorsque le secteur du tourisme s'est redressé; cependant, certains organismes artistiques, notamment les centres gérés par des artistes, ne reçoivent pas de soutien.

En cette période de relance économique, nous recommandons que le gouvernement accorde un financement permanent au secteur culturel axé sur le tourisme, en particulier pour soutenir et promouvoir les expériences touristiques culturelles que les musées et les galeries d'art ont à offrir.

## **8 :**

Lors du Sommet national sur la culture qui s'est tenu à Ottawa en mai dernier, l'honorable Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien, a promis de renouveler et de mettre à jour la Politique nationale des musées afin de tenir compte des changements auxquels le secteur des arts visuels est confronté. De plus, le renouvellement de la politique figurait déjà dans la lettre de mandat de 2019 du premier ministre à l'ancien ministre du Patrimoine canadien.

Bien des choses ont changé depuis le dernier examen, il y a plus de 30 ans. Cette politique doit refléter un Canada contemporain et tenir compte de la réalité actuelle des musées canadiens. Elle doit aborder les enjeux cruciaux de notre époque, à savoir l'équité, la diversité, la mise en œuvre de la DNUDPA et la promotion de l'autodétermination et de la lutte contre le racisme chez les Autochtones, la sensibilisation et la pertinence numériques, et les préoccupations liées aux changements climatiques.

En tant que volets de planification et de financement fondamentaux pour les musées au Canada, la Politique nationale des musées et le Programme d'aide aux musées doivent être révisés pour appuyer et appliquer les principes de la DNUDPA dans leurs structures et leur exécution.

Compte tenu du fait que le financement de base durable des musées renforcera leur capacité d'être des partenaires utiles dans le processus de décolonisation, toutes les initiatives de la Politique des musées nationaux, y compris l'élaboration des politiques et les structures de financement, doivent s'appuyer sur les orientations faisant autorité des peuples autochtones du secteur pour veiller à ce que la Politique des musées nationaux tienne compte adéquatement de la mise en œuvre de la DNUDPA et des enjeux cruciaux du point de vue des Autochtones.

## **9 :**

Créé dans les années 1970, le programme des Services de transport des expositions (STE) a été annulé en 2007. Les STE fournissaient des services d'expédition aux galeries d'art et aux musées publics de partout au Canada au moyen de véhicules climatisés et d'experts en manutention d'objets d'art dûment formés.

Plus de 54 % de tous les transports d'œuvres entre les musées au Canada ont été effectués par les STE, alors que tous les autres transporteurs combinés représentaient 28 % de ce marché. Ce sont aussi les seuls transporteurs dans certaines régions isolées, les autres s'abstenant en raison des marges de profit minimales. Par exemple, les STE ont livré plus de 65 % des expositions dans les provinces de l'Atlantique.

Les expositions itinérantes sont une façon collaborative de faire connaître des histoires importantes et percutantes partout au Canada et de favoriser les dialogues sur l'art et la découvrabilité. Il est essentiel d'amplifier la voix des artistes – leurs messages doivent être vus, partagés et entendus. Pour les communautés autochtones – en particulier les communautés éloignées – cela permet d'accéder aux œuvres et aux expositions créées par leurs Nations ou à propos de celles-ci.

Le renouvellement des STE serait essentiel pendant la période de relance de l'après-COVID-19, en permettant de réaliser des gains d'efficacité tout en augmentant le nombre d'expositions itinérantes partout au Canada et en créant plus d'occasions pour les artistes de partager leurs œuvres. Cette initiative permettrait de contribuer de façon positive aux visites et au tourisme à l'échelle régionale et nationale, ce qui contribue aux emplois et autres dépenses tertiaires connexes.

**L'AAV-VAA a hâte de discuter davantage de ce mémoire avec vous. Nous appuyons également les priorités établies et soumises par nos organismes membres.**